

LA DOCUMENTATION DES COLLECTIONS



FICHE ENSEIGNANTS

Documenter les collections du musée consiste à collecter, gérer, conserver et diffuser les informations concernant chacun des objets. La documentation c'est donc l'organisation de l'information qui va de la gestion administrative à la valorisation scientifique des œuvres.

● L'inventaire : la mémoire du musée

Dès qu'un objet est acquis par le musée, il doit être enregistré comme faisant partie de la collection. L'enregistrement consiste à lui attribuer un numéro d'inventaire, à marquer ce numéro sur l'objet et à inscrire l'objet dans le registre d'inventaire.

Le numéro d'inventaire, définitif et unique, permet d'identifier l'œuvre. Transposé directement sur l'objet ou indirectement, à l'aide d'une étiquette, ce numéro normalisé comporte plusieurs groupes de chiffres : le premier correspond à l'année d'acquisition, puis vient le numéro d'entrée au musée et enfin le numéro du bien au sein de l'acquisition. Ainsi, 2004.5.27 est le vingt-septième bien du cinquième lot d'acquisition de l'année 2004. Dans le cas d'objets mis en dépôt, un D est ajouté en tête du numéro.

Le registre d'inventaire garde quant à lui la trace de tous les objets acquis par le musée ; il leur donne un statut juridique, précise leur condition d'acquisition, en fournit une description, mentionne le ou les auteur(s) et indique leur datation. Les inventaires manuscrits ont désormais cédé la place à un registre informatisé.

Enfin, un « recensement » régulier de l'intégralité des biens inscrits à l'inventaire est opéré par le récolement décennal ; il consiste à vérifier la localisation de l'objet, la conformité entre le numéro d'inventaire et les sources documentaires conservées, son état de conservation, ses dimensions, ses marques et inscriptions. Il permet enfin d'établir la liste des biens disparus, volés ou détruits.

● La documentation scientifique

Au-delà de la gestion quotidienne des œuvres, le musée rassemble au sein de son centre de documentation les documents relatifs à l'histoire des œuvres et à leur étude. Déplacées de leur lieu d'origine et de leur contexte de production, les œuvres dépendent de la documentation qui leur est associée pour prendre toute leur signification.

Dossiers d'œuvres, dossiers documentaires, photothèque, ainsi qu'une bibliothèque rassemblant les ouvrages sur les œuvres et artistes représentés dans le fonds forment les outils de recherche indispensables à la connaissance et à la valorisation des collections.



© Nancy, musée des Beaux-Arts, cliché Ville de Nancy



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE NANCY

Le centre de documentation du musée des Beaux-Arts

Zoom sur...

Armure de samouraï Japon, XIX^e siècle

Figurant dans les collections du musée sous le numéro d'inventaire AD.989 (1-10), cette armure de samouraï du XIX^e siècle se compose de fines plaquettes liées les unes aux autres par un système de laçage. La numérotation de cette œuvre, antérieure à la normalisation en trois groupes de chiffres mise en place à partir de 1940, indique néanmoins qu'il s'agit d'un objet appartenant à la collection d'arts décoratifs du musée (AD) et que l'armure est composée de dix pièces distinctes.

Outre la copie de la fiche d'inventaire informatisée, le dossier d'œuvre de cette armure comporte une copie des publications scientifiques où elle apparaît ainsi qu'un exemplaire du dossier de restauration réalisé en 2011 en vue de sa présentation à l'exposition *Un goût d'Extrême-Orient*. Enfin, comme l'œuvre fait partie de la collection Cartier-Bresson léguée au musée en 1936, elle apparaît également dans le dossier documentaire relatif à cette importante donation.

© Nanoy, musée des Beaux-Arts, cliché L'œil créatif/Clotilde Verdernal

Avec les élèves

CYCLE 3

En amont de la venue au musée, préparer la sortie en utilisant les ressources disponibles sur internet ou à l'issue de la visite, approfondir les connaissances acquises par une recherche sur une collection, une œuvre ou un artiste (site du musée, application du musée téléchargeable gratuitement, portail histoiredesarts.culture.fr, histoire-image.org, lesite.tv, etc...)

CYCLE 4

Choisir une œuvre du musée comme sujet de recherche documentaire : faire surgir les questions et problématique autour de cet objet ; collecter, classer et confronter les sources ; communiquer à l'oral ou par écrit la synthèse des informations collectées.